

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA WORLD JORKYBALL GAME FEDERATION (WJGF)

Ces règlements visent à préciser les statuts de l'association **World Jorkyball Game Federation**, dont l'objectif est :

- Le développement, la promotion, l'animation, la pratique et la gestion des compétitions de Jorkyball sous toutes ses formes, physiques et virtuelles, à l'échelle mondiale.
- Garantir le respect des règles (propriété de Gilles PANIEZ) et préserver l'esprit du fair-play dans le Jorkyball.

Ce règlement intérieur sera remis à tous les membres et à chaque nouvel adhérent.

---

## PRÉAMBULE

Le terme "WJGF" désigne ci-après la **World Jorkyball Game Federation**.

**Hiérarchie :**

- Conseil d'administration
  - Comité de développement
  - Conseiller international
- 

## TITRE I : MEMBRES

### Article 1 – Composition

L'association **World Jorkyball Game Federation** est composée des membres suivants :

- **Membres honoraires** : entités juridiques ayant contribué au développement du Jorkyball.
  - **Membres actifs ou affiliés** : Fédérations nationales (1 représentant par nation).
  - **Membres bienfaiteurs** :
- 

### Article 2 – Cotisations

- Les membres honoraires sont exonérés de cotisations, sauf s'ils décident volontairement de contribuer.
- Les membres actifs doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle.

**Montant pour 2024 :**

- La cotisation pour les fédérations nationales est fixée à **100 euros** (cent euros), payable au plus tard le 15 janvier.
- Toutes les nations doivent être représentées par une fédération nationale ou un club enregistré dans leur pays, validé par la WJGF.

Les cotisations versées au Conseil d'administration sont non remboursables, même en cas de démission, exclusion ou décès en cours d'année.

---

## **Article 2 BIS – Avantages des cotisations**

### **Pour les fédérations :**

- Accès au site de la WJGF et présentation sur les plateformes numériques.
- Modèle de statuts et de règlement intérieur.
- Formation à l'arbitrage.
- Formation de base en entraînement.

### **Pour les clubs :**

- Titres.
- Calendrier des compétitions.

### **Pour les joueurs :**

- Accès à une licence internationale amateur.
  - Accès aux classements compétitifs.
  - Accès à une licence professionnelle internationale (à venir).
- 

## **Article 3 – Admission de nouveaux membres**

La WJGF peut accueillir de nouveaux membres à tout moment. La procédure est la suivante :

- Déposer une demande écrite au Conseil d'administration, soumise à un vote à la majorité simple.
- 

## **Article 4 – Exclusion**

Conformément à l'article 8 des statuts de la WJGF, un membre peut être exclu pour :

- Non-participation pendant une durée de 1 an.
- Refus de payer la cotisation annuelle.
- Violation des règles d'éthique et de morale du Jorkyball.
- Condamnation pour faute grave.

L'exclusion est prononcée par le Conseil d'administration à la majorité après audition du membre concerné.

---

#### **Article 5 – Démission, Décès, Disparition**

- Les membres démissionnaires doivent adresser une lettre simple ou recommandée avec accusé de réception, ou un email avec accusé de réception, au Conseil d'administration.
  - La qualité de membre cesse automatiquement en cas de décès, et aucune cotisation n'est remboursée.
- 

## **TITRE II : FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION**

#### **Article 6 – Conseil d'administration**

Conformément à l'article 12 des statuts, le Conseil d'administration et le Comité de développement traduisent les orientations de l'Assemblée générale en actions concrètes.

##### **Composition :**

- **Président** : Gilles PANIEZ
- **Vice-président** : François ALDEGUER
- **Vice-président** : Sébastien PICARD
- **Secrétaire général** : Alex B. PERRAULT
- **Trésorière** : Barbara WLODARCZYK

##### **Comité de développement :**

Comprend des sous-comités tels que :

- Arbitrage.
- Sportif.
- Marketing/Communication/Sponsors.
- Partenariats/Événementiel.

##### **Conseiller international :**

Représente la WJGF auprès des institutions sportives internationales.

---

#### **Article 7 – Assemblée générale ordinaire**

Conformément à l'article 10 des statuts, l'Assemblée générale se réunit 1 à 2 fois par an.

##### **Modalités :**

- Convocation au moins 30 jours avant, par email ou lettre recommandée.

- Les votes se font à bulletin secret ou à main levée.
  - Les votes par procuration sont autorisés.
- 

#### **Article 8 – Assemblée générale extraordinaire**

Convoquée pour des modifications majeures, des difficultés financières ou des décisions urgentes.

##### **Modalités :**

- Convocation par email avec accusé de réception.
  - Vote en présence d'au moins 50 % des membres (procurations incluses).
- 

### **TITRE III : DISPOSITIONS DIVERSES**

#### **Article 9 – Modifications au règlement intérieur**

Les modifications sont proposées par le Conseil d'administration et communiquées à tous les membres dans les 30 jours.

---

#### **Article 9 BIS – Conformité aux règles de Jorkyball**

La WJGF s'engage à organiser des compétitions sur des terrains conformes aux droits d'usage des règles de Jorkyball.

---

#### **Article 10 – Dispositions financières**

Les ressources financières incluent :

- Cotisations des membres.
- Licences pour compétitions internationales.
- Sponsoring et partenariats.
- Subventions et dons.

Un rapport financier annuel est présenté lors de chaque Assemblée générale.